

Bureau d'Audience publiques
sur l'Environnement

Lettre d'opinion

Sur le projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan.

Je suis mère de deux enfants. Nous sommes résidents depuis plus d'une vingtaine d'années dans le secteur du Lac-À-La-Loutre. Depuis tout ce temps, j'oeuvre comme professionnelle de la santé, étant infirmière auprès d'adolescents. J'ai à coeur la prévention, le maintien de la santé, le bien-être des miens et de la population en général. Je souhaite que nous laissions en héritage à "nos jeunes" un environnement sain. Je souhaite qu'ils aient le goût de rester ou de revenir après leurs études pour contribuer au développement de la région. Je souhaite qu'ils puissent au moins venir s'y ressourcer, s'ils ne peuvent y habiter en permanence. Ce projet d'hydro-Québec me préoccupe à un point tel que j'ai décidé de m'impliquer activement au sein de l'A.P.E.H.L. Mes inquiétudes sont grandes et c'est la raison pour laquelle je tenais à les exprimer.

Selon moi, dans ce projet, le promoteur n'a pas démontré hors de tout doute la nécessité d'ériger une nouvelle ligne. Certes, il est important de sécuriser la région de l'Outaouais. Présentement, le poste temporaire de l'Ange-Gardien assure très bien cette fonction en cas d'urgence. Selon les recommandations du BAPE, s'il y a construction d'un poste permanent, ce dernier devrait sécuriser tant l'alimentation en électricité de la région de l'Outaouais que celle de l'ensemble du réseau québécois. C'est primordial!!!

Je suis très déçue, car le promoteur ne nous a pratiquement pas informé de son programme de renforcement visant à accroître la sécurité du *réseau de distribution*. Surtout quand on sait qu'ici, dans les régions des Laurentides et de l'Outaouais, c'est principalement le réseau local de distribution qui n'a pas tenu le coup lors de la tempête de verglas de 1998. Donc, selon mes lectures, d'ici 2002, Hydro-Québec prévoit investir 174 millions de dollars dans ce programme. Ainsi, selon les zones à risque récurrent de verglas, il est prévu de rendre le réseau plus robuste pour les charges prioritaires au coût de 22 millions de dollars, il est prévu de renforcer le réseau pour contrôler son mode de défaillance au coût de 132 millions de dollars, il est prévu de mettre en place un programme spécial de maîtrise de la végétation au coût de 22 millions de dollars et finalement, il y a prévision d'investissement d'une somme de 100 millions par année pour favoriser le déploiement des réseaux souterrains...

Est-ce qu'il y a lieu de penser qu'une partie de ce programme pourrait s'appliquer à l'Outaouais s'il y a des risques de verglas dans cette région? Des mesures pour améliorer le réseau de distribution pourraient-elles être suffisantes pour arriver à un meilleur niveau de sécurisation? Hydro-Québec nous explique que le projet de la ligne 315 kV Grand-Brûlé Vignan vise plutôt le renforcement du *réseau de transport*, mais sur une portion de 15,5 km du trajet, la ligne Chénier-Vignan et l'éventuelle ligne Grand-Brûlé-Vignan seraient parallèles. Elles ne seraient donc plus dans deux axes distincts! D'autres personnes, ayant plus de connaissances que moi en matière technique, ont travaillé à chercher des solutions socialement et environnementalement plus acceptables et des alternatives valables.

Le promoteur pour sa part aurait dû nous démontrer hors de tout doute sa volonté d'en faire autant. J'ai plutôt senti l'urgence de débiter leurs travaux et d'obtenir les autorisations requises... comme s'il n'y avait qu'une seule solution: ériger cette nouvelle ligne. J'ai même reçu une correspondance d'Hydro-Québec qui fut mise à la poste le 12 octobre dernier pour me rappeler qu'une carte du tracé de la future ligne (et non éventuelle ligne!) était disponible. On m'apprend dans la même lettre que le calendrier des travaux est reporté de six mois et qu'ils débiteront leurs travaux à l'été 2001! Cette façon de faire me choque, mine ma confiance. Après tout, Hydro-Québec était à cette date en présentation du projet devant le Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement! Des personnes de mon entourage ayant reçu la même lettre ont compris qu'elles n'avaient plus à exprimer leur opinion puisque la ligne allait être construite de toute façon! Et dire qu'en juin dernier, il fallait insister pour être invité à une soirée d'information qui se tenait dans le village voisin et au cours de laquelle nous apprenions le dépôt de l'avant-projet déposé par Hydro-Québec depuis plusieurs mois déjà.

Je prendrai ici le temps d'évoquer brièvement mes principales préoccupations face à ce projet. Celles concernant les répercussions possibles sur l'EAU: l'eau potable d'un lac réservoir de tout un village, mais aussi tout le long du tracé de l'eau potable de puits de surface, de puits artésiens, de plusieurs petits lacs des environs, de nos ruisseaux, de nos sources, de la nappe phréatique. L'EAU et sa qualité sont aussi importantes que l'alimentation en électricité. Ne prenons aucun risque! L'utilisation des PHYTOCIDES dans ce projet est très inquiétante. Encore ici, d'autres personnes plus qualifiées que moi ont émis toutes les réserves à ce sujet. L'erreur est humaine et reste toujours possible, ce qui aurait des conséquences dévastatrices pour l'environnement si ces produits étaient manipulés de manière inadéquate. Et que dire de leur utilisation pour la FAUNE et la FLORE?

De plus, le danger potentiel des CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES me tracasse énormément. Lors de la séance du 11 octobre dernier, le Dr. Jean-Claude Dessau, représentant de la Direction de la Santé Publique, nous informait que *"compte tenu de l'absence d'explications évidentes des résultats inconstants des études épidémiologiques, on ne peut exclure l'existence d'un tel risque, Et, en regardant des effets chroniques des CEM, on ne peut présentement établir de niveau limite d'exposition ou encore préconiser une distance minimales à respecter pour les lignes de transport d'électricité. Néanmoins, une certaine prudence est justifiée pour réduire l'exposition de la population aux CEM. En fait, on essaie d'appliquer le principe de précaution. C'est un principe qui met de l'avant un certain évitement prudent. On essaie de faire en sorte que par des mesures raisonnables, on puisse autant que possible éviter de construire des ligne à haute tension proche des habitation. C'est la position de la Santé Publique."* Ainsi, il faudrait prévenir la population d'éviter de se promener sous ces lignes et d'éviter de consommer par exemple les petits fruits y poussant... Ces mises en garde ne sont pas assez faites à ce moment-ci: je connais personnellement des gens qui pratiquent ces activités sans en connaître toute la portée.

Le tracé retenu pour cette éventuelle ligne ne fait donc pas consensus: les impacts négatifs sont trop nombreux (impacts visuels - impacts sur l'activité récréotouristique d'une région en plein essor - impacts sur trop de zones d'habitations permanentes - impacts sur les zones de villégiature - impacts sur la réserve faunique Papineau-Labelle - impacts sur le développement de projets personnels...). Ici, plus près de moi, le promoteur propose, dans le secteur Lac-À-La-Loutre & Lac Maillé, une optimisation du tracé qui passe encore trop près d'habitations permanentes ou des

villégiateurs de ces lacs. Il y a dans ce secteur et ailleurs tout au long du tracé, des gens ayant fait l'acquisition dernièrement de terrains ou d'habitation qui n'étaient pas au courant de ce projet. Pour d'autres, ils y habitent depuis longtemps ou ont le projet d'y résider lorsqu'ils seront à la retraite. Le passage de cette ligne entraînerait une perte de leur qualité de vie, de la jouissance de leurs terrains, occasionnerait du stress par les impacts possibles sur leur santé et celle de leurs enfants, dévaluerait leurs propriétés, leurs terrains... Je crois qu'il y a danger de compromettre grandement la dynamique et toute l'activité économique de mon village et des autres petits villages comme le mien, car le passage d'une telle ligne ne favoriserait pas la venue de nouveaux résidents. Ainsi, avec le passage éventuel de cette ligne à haute tension, il est possible que les services présentement disponibles dans mon village (résidence pour personnes âgées autonomes - écoles - clinique médicale - garderies - église - caisse populaire - épicerie - auberges - restaurants - dépanneur- garage...) soient de plus en plus menacés économiquement.

En somme, il est dommage que la politique environnementale à laquelle s'engage Hydro-Québec ne soit pas totalement respectée, soit celle de favoriser des projets rentables, acceptables du point de vue environnemental et favorablement accueillis par la collectivité. Pour toutes ces raisons et toutes celles que tant de personnes soulèvent, il est impératif de prendre le temps nécessaire pour étudier et analyser ce projet en profondeur, car des sommes énormes sont ici en cause et parce que nous ne sommes toujours pas convaincu de la nécessité de cette ligne. Nous ne sommes pas prêts à vivre avec les risques potentiels relatif à ce projet.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués,

Nicole Loiselle - Trudel
Nicole Loiselle Trudel